

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin
Band: 48 (1991)
Heft: 12

Artikel: Accidents dans les jeux de ballon par équipes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-997802>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Accidents dans les jeux de ballon par équipes

Etude du Bureau suisse de prévention des accidents (bpa)

Cinq sports de ballon: le basketball, la balle au poing, le handball, la balle à la corbeille et le volleyball occupent un même poste dans les statistiques de l'assurance accidents obligatoire (LAA). On dénombre annuellement quelque 10 000 accidents dans cet ensemble de sports, ce qui le fait figurer au troisième rang, derrière le football et le ski. Un travail de diplôme, dû à René Reinhardt et Daniel Sarbach, apporte des précisions à ce sujet. Le bpa en a profité pour élargir l'éventail de ses études de prévention. (Y.J.)

Analyse de 430 dossiers

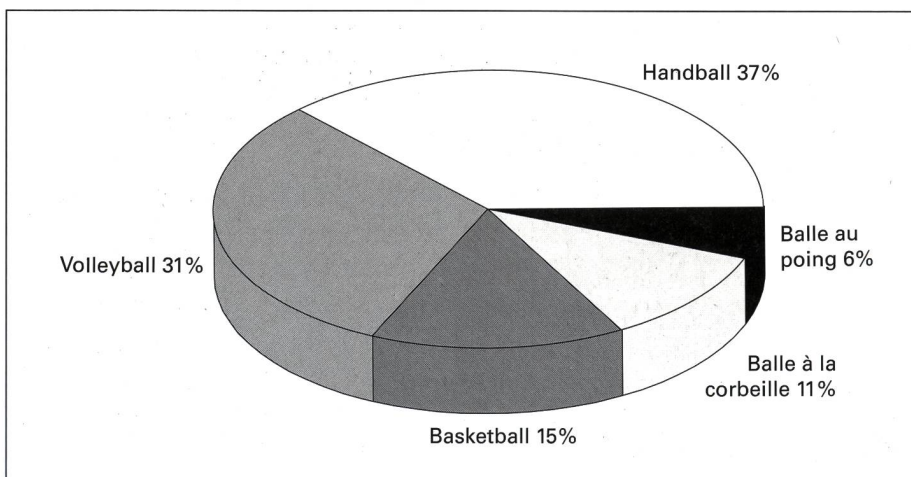
«Analyse statistique des accidents dans les sports d'équipe handball, volleyball, basketball, balle à la corbeille et balle au poing», tel est, en substance, le titre français du travail de diplôme présenté en 1990, à l'Université de Berne, par René Reinhardt et Daniel Sarbach pour l'obtention du diplôme fédéral de maître d'éducation physique. Avec l'aide du bpa, ils ont analysé 430 dossiers d'accidents survenus en 1987, dossiers provenant de toute la Suisse. Etablis par divers assureurs, ils ont été réunis par le Service de centralisation des statistiques LAA. Grâce à ce travail, on a, pour la première fois, un aperçu des accidents survenus dans les cinq sports concernés, et ceci en tenant compte de

l'âge, du sexe et du genre de lésions des personnes touchées. D'utiles conclusions peuvent en être tirées pour la prévention des accidents de sport.

Répartition

Des dossiers analysés, 157 (37 pour cent) concernent le handball, 133 (31 pour cent) le volleyball et 140 (32 pour cent) le basketball, la balle à la corbeille et la balle au poing. Par extrapolation, on peut en déduire que, chaque année, près de 4400 assurés LAA se blessent en jouant au handball, 3700 en jouant au volleyball, 1800 en jouant au basketball, 1300 en jouant à la balle à la corbeille et 700 en jouant à la balle au poing. Tenant compte de ces chiffres, c'est sur le handball et le volleyball qu'il convient de concentrer les efforts de prévention.

Fréquence des accidents dans les sports d'équipe avec ballon (n = 430)¹



¹ Source: René Reinhardt et Daniel Sarbach: «Statistische Unfallanalyse der Mannschafts-Ballspiele (Analyse statistique des accidents dans les sports d'équipe avec ballon), travail présenté à l'Institut du sport et des sciences sportives de l'Université de Berne pour l'obtention du diplôme II de maître d'éducation physique (1990). Source des données brutes: échantillonnage de 10 pour cent du SSAA (chiffres de l'assurance-accidents obligatoire LAA, 1987).

Handball

Le nombre des femmes blessées en handball se monte à 15 pour cent. Que voilà une donnée curieuse, si l'on sait que ce sport est joué essentiellement par des hommes. Ce qui n'est pas surprenant, par contre, c'est de constater que la moitié de tous les accidents affectent la tranche d'âge allant de 20 à 29 ans, tranche d'âge qui compte sans doute le plus grand nombre de joueurs en activité. Mais il faut tout de même savoir que la proportion d'accidents est probablement plus élevée chez les moins de 20 ans, ce qui est difficilement vérifiable par les chiffres, les jeunes n'étant pas tous assurés contre les accidents.

Quatre accidents sur dix surviennent à l'entraînement. C'est un signe que les handballeurs s'y donnent à fond et presque comme s'il s'agissait d'une compétition. Vu son importance, cette proportion devrait malgré tout inciter les entraîneurs à s'interroger sur l'organisation des séances de préparation.

Douze pour cent de toutes les blessures occasionnent un arrêt de travail de plus de trois semaines, ce qui peut être considéré comme lourd de conséquences. Les lésions graves dues à la pratique du handball ne sont toutefois pas plus nombreuses que dans les autres sports de ballon analysés dans l'étude dont il est question ici.

Conseils de prévention relatifs au handball

Entraînement, formation

- L'apprentissage de l'attaque et de la défense doit se faire de sorte à prévenir les blessures;
- Par des exercices spéciaux, il faut apprendre à tomber «sans se faire mal».

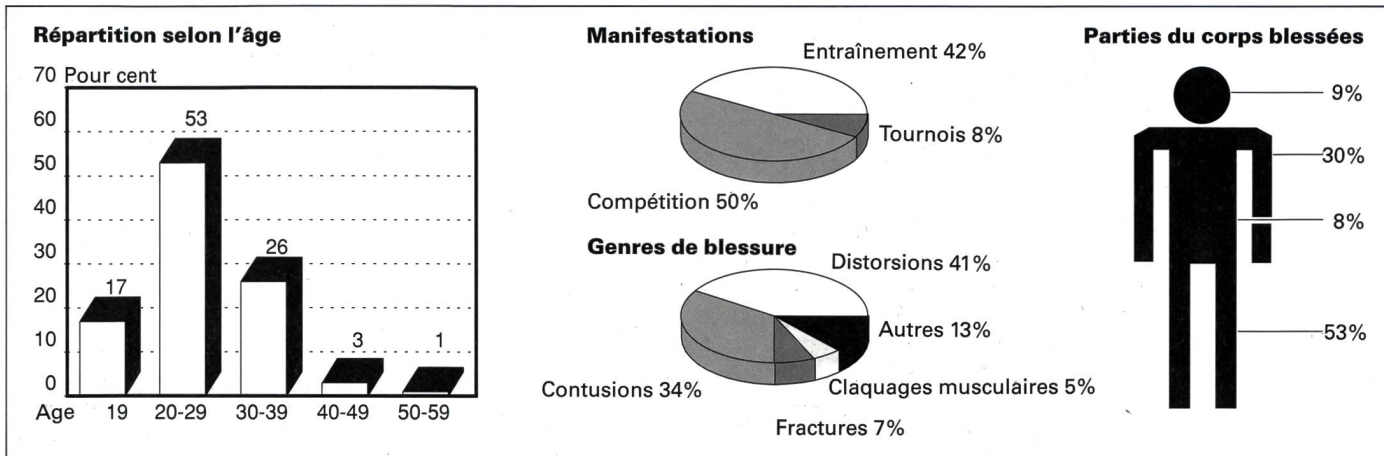
Equipement

- Porter genouillères et protège-coudes;
- Les gardiens doivent porter un suspensoir.

Règles, arbitres

- Par un réexamen des règles et d'éventuelles modifications, il devrait être possible d'amener les joueurs à moins d'agressivité;
- Les arbitres doivent bénéficier d'une bonne formation et avoir en permanence l'occasion de se perfectionner;

Accidents de handball: 157 dossiers analysés (par extrapolation, 4350 accidents en 1987)¹



- Ils doivent veiller à la stricte application des règles en vigueur;
- Peu importe le niveau auquel ils se situent, tous les joueurs doivent se comporter dans le respect de l'esprit sportif et du fair play.

Volleyball

Le volleyball est autant prisé des femmes que des hommes. C'est ce qui ressort aussi des statistiques. La proportion des accidents est quasiment égale (51 pour cent chez les hommes et 49 pour cent chez les femmes). Mais, à la différence du handball, la répartition selon l'âge est mieux équilibrée. Néanmoins, dans la tranche d'âge allant jusqu'à 29 ans, les femmes se blessent plus fréquemment que les hommes.

Le volleyball se pratiquant aussi de plus en plus «librement», c'est-à-dire en tant que «sport de loisirs», une nouvelle catégorie de sportifs courent le risque de se blesser, tout simplement en «jouant». D'ailleurs, comme c'est le cas pour le handball, une bonne partie des accidents de volleyball se produisent à l'entraînement. Il faut donc inviter les entraîneurs, ici aussi, à prendre

les dispositions qui s'imposent pour assurer un maximum de sécurité aux joueurs durant les phases de préparation.

Il est frappant de constater que, en ce qui concerne les lésions, ce sont les blessures articulaires causées par les sauts (35 pour cent) et les blessures aux doigts (25 pour cent) qui sont les plus fréquentes.

Deux blessures sur trois sont des distorsions (foulures ou déchirures ligamentaires).

Si l'on prend comme critère de gravité des accidents les arrêts de travail, il n'y a guère de différence entre volleyball et handball: 64 pour cent des accidents n'entraînent pas d'arrêt de travail, mais 10 pour cent le font pour une durée de trois semaines, ce qui permet de considérer les blessures concernées comme graves.

Conseils de prévention relatifs au volleyball

Entraînement

- Intégrer, à l'entraînement, des programmes spéciaux de gymnastique du pied et recommander d'en faire les exercices chez soi également;

- Eviter absolument, à l'entraînement, de franchir la ligne de filet, car c'est dans cette zone que les accidents sont les plus fréquents (en atterrissant, après un saut, sur le pied d'un joueur adverse par exemple);
- Prévenir les blessures aux doigts par l'apprentissage de techniques de défense adaptées;
- Dans ce but également, pratiquer des exercices de renforcement de la musculature des doigts et de la main.

Equipement

- Du moins pour les matches, il est bon de protéger les parties concernées par des bandages appropriés (Taping), les articulations tibio-tarsiennes notamment;
- Porter des chaussures assurant un bon maintien du pied, chaussures mi-montantes, voire montantes;
- Mettre toujours des genouillères pour éviter les contusions.

Règles

- Déjà partiellement en vigueur dans les ligues régionales, la règle interdisant de franchir la ligne de filet (ligne médiane) doit absolument être étendue aux rencontres nationales et internationales. ■

Volleyball: 133 dossiers examinés (par extrapolation, 3685 accidents en 1987)¹

